

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 28 décembre 2020 à 18 h 00, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon**.

La séance sera retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2020.

Affaires EHPAD ERA CASO

1. Décision modificative n° 1.
2. Régie municipale à caractère administratif dotée de la seule autonomie financière de l'Ehpad « ERA CASO » : retrait de l'autonomie financière.
3. Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant l'EPRD 2021.

Affaires thermales

4. Admissions en non-valeur.
5. Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le budget primitif 2021 de la régie des thermes.
6. Tarifs pour les suppléments journaliers, service « premium ».
7. Tarifs pour les cures « libertés » et programmes complémentaires spécifiques.
8. Dates d'ouverture pour la saison 2021.
9. Conditions générales de ventes.

Affaires communales

10. Motion de soutien pour l'ouverture des stations de ski.
11. Soutien à l'enseignement de l'occitan au lycée.
12. Décision modificative n° 3.
13. Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le budget primitif 2021 du budget assainissement.
14. Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le budget primitif 2021 du budget eau.
15. Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le budget primitif 2021 du budget principal.
16. Constitution d'une provision « Chalet Spont » pour risque au budget communal.

17. Constitution d'une provision « Avance Luchon Forme et Bien-Etre » pour risque au budget communal.
18. Avance de trésorerie à caractère exceptionnel à la régie Luchon Forme et Bien-Etre.
19. Octroi d'une subvention exceptionnelle au ski club.
20. Renouvellement de la convention pluri-annuelle entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
21. Prolongation du marché de prestations d'assurances – avenant n° 1 - autorisation de signature.
22. Avenant n° 7 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) du centre équestre.
23. Don du tableau « Napoléon ».
24. Modification des délibérations n° DEL20200171 et n° DEL20200172 relatives à l'actualisation des frais de secours et à la convention avec le prestataire pour le secours héli-barquette pour la saison 2020-2021.
25. Délibération acceptant la charge de l'enquête publique pour le remplacement de la télécabine reliant Bagnères de Luchon au plateau de Superbagnères.
26. Délibération approuvant la 1^{ère} révision allégée du PLU de Bagnères de Luchon « Création d'un STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) pour la construction du refuge de Vénasque ».
27. Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises, développement touristique des chemins de randonnées, délibération de principe pour le sentier concernant le Port de Vénasque.
28. Ouvertures dominicales des commerces en 2021.
29. Actualisation du PCS de la commune suite à une demande de la Sous-Préfecture et actualisation du DICRIM.
30. Annulation de la délibération n° DEL20200181 du 23 novembre 2020 relative au refus du transfert de la compétence de pouvoir de police à la CCPHG suite à la demande de la préfecture.
31. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 21 décembre 2020,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

